



**Compte-Rendu**  
**du Comité Technique Local**  
**du 14/02/2020**

Le comité technique local s'est réuni ce vendredi 14 février 2020.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- présentation de la campagne DUERP-PAP 2019-2020
- statistiques de l'accueil physique des SIP du Nord
- point d'étape sur les fusions des SIP de Roubaix et de Valenciennes
- évolution de l'accueil des SIP de la cité administrative
- fiche d'information sur la création du SDIF
- questions diverses

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire :

Depuis le 5 décembre dernier, la mobilisation sociale contre la réforme gouvernementale des retraites a été ponctuée de temps forts autour des manifestations massives interprofessionnelles et intersyndicales sur l'ensemble du territoire et d'initiatives toujours plus originales comme les retraites aux flambeaux, les concerts, les *flash-mobs* et bien d'autres actions prouvant que d'autres formes de mobilisation sont possibles et efficaces.

Face à une réforme gouvernementale qui casse notre système intergénérationnel et solidaire, qui nivelle vers le bas les droits des salariés, des privés d'emploi, des personnes en situation de handicap, des retraités, des femmes, des hommes, des jeunes et qui donne peu d'espoir aux générations futures, continuons à nous mobiliser et à dire non à la régression sociale !

Plus les jours passent et plus le rejet de ce projet est massif, dans l'opinion publique, comme par des experts économiques de tout bord. Le Conseil d'État a également taclé le gouvernement en dénonçant des projections financières floues et partielles ainsi que le manque de visibilité pour les futurs retraités ! Quand et avec combien je partirai reste toujours la grande question. Plus tard et avec moins, ça c'est sûr !

Le gouvernement insiste, veut passer en force et demande de voter au parlement une loi remplie d'inconnues.

La CGT porte un autre choix de société solidaire. Notre système actuel peut être amélioré pour correspondre aux défis et aux réalités d'aujourd'hui. La CGT portera des propositions de financement pour de nouvelles ressources lors de la première réunion de la conférence de financement le 18 février comme :

- 1 l'augmentation des salaires, principale source de cotisations sociales ;
- 2 la révision des exonérations des cotisations patronales, notamment celles des grands groupes ;
- 3 l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, une mesure juste et efficace ;
- 4 la taxation des produits financiers...

Face à un gouvernement et un président autoritaires qui n'écoutent pas la majorité des citoyens de son pays, la CGT appelle à un nouveau temps fort le jeudi 20 février prochain pour prouver notre détermination sans faille et notre volonté de mener la lutte jusqu'au retrait final.

Ce projet rétrograde de réforme des retraites est emblématique de la politique libérale du gouvernement Macron.

Cette politique se traduit notamment par la casse du service public, au cas particulier pour la DGFIP, par la mise en place à marche forcée du NRP.

Le 17 janvier, pour la DRFIP NORD, vous annoncez aux agents sur ULYSSE, sans aucune communication préalable aux organisations syndicales, le report au mois d'avril de la divulgation de la version 2 de la carte, sous prétexte de la période de réserve républicaine.

Le 29 janvier notre ministre annonce les 1ères collectivités sélectionnées dans le cadre de la métropolisation.

Une question se pose, la période de réserve serait elle l'apanage de la seule DRFIP NORD ?

Ou la volonté d'une omerta de la direction locale qui se traduit par un mal être grandissant des agents.

Au niveau national, sous couvert de répondre au besoin de « proximité des Français », Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics et Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, ont annoncé les 50 premières collectivités qui accueilleront, à l'issue du comité de sélection, des services des finances publiques actuellement localisés dans les grandes métropoles.

Mais alors que se déroulait la réunion, les premières annonces étaient faites par des élu.es locaux dans la presse locale, confortant la CGT Finances Publiques dans son attitude à ne pas se rendre à cette réunion et de participer à un simulacre de dialogue social.

Mais c'est la nature même de cette annonce qui est la plus stupéfiante :

Comment croire que la désertification due à un désengagement de l'État en termes d'implantation de Services publics, d'infrastructures routières ou ferroviaires pourra se résorber d'un claquement de doigts, fussent les doigts de plusieurs ministres ?

Comment croire que le départ de structures et emplois vers des territoires subissant depuis trop longtemps la désertification sera facile ? Tous les fonctionnaires concernés sont-ils célibataires ou marié.e.s à d'autres fonctionnaires pouvant obtenir leur mutation ou salarié.es du privé devant retrouver un travail ?

Comment croire que le déménagement de ces structures participera à une véritable réimplantation de Services publics ?

Les fonctionnaires ne sont pas des petits soldats destinés à satisfaire tel ou tel élu ayant vu partir une caserne ou fermer une usine, ils ne sont pas des pions à disposition du pouvoir politique qui pourrait les déplacer au gré de ses lubies.

L'implantation des services est issue d'une construction historique, même si les calculs purement comptables ont amené à la fermeture d'hôpitaux, d'écoles, etc.

Il semble que la logique républicaine qui prévalait d'adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations ne soit plus de mise, mais soit remplacée par la réponse aux visées purement électorales de baronnets de province inféodés à ce gouvernement.

Les opérations de localisation en région commenceront dès 2021. Les services administratifs concernés seront en charge de missions de gestion. La nature exacte des services concernés de la DGFIP, leur dimensionnement, ainsi que le calendrier détaillé des opérations seront précisés dans un second temps.

Le déménagement soudain de pans entiers des administrations est purement artificiel et ne pourra que conduire à des situations personnelles difficiles, voire à des démissions de fonctionnaires. Il est d'autant plus artificiel qu'il se produit alors même que le gouvernement supprime 4/5èmes des implantations fiscales et les remplace par des services fourre-tout, les Maisons France Service. Ces services, aux effectifs réduits et à la formation professionnelle au rabais, ne serviront que de boîtes aux lettres et d'aide aux usagers pour utiliser Internet. C'est loin de suffire pour combler les besoins en Services publics de nos concitoyens.

Il faut redynamiser les territoires, oui, bien sûr, mais avec des Services de pleine compétence, sur l'ensemble du territoire, des effectifs en nombre suffisant pour remplir l'ensemble des missions !

Le choix personnel de M Darmanin s'est porté sur la ville de Denain.

Nous comprenons l'aspect politique de ce choix pour la république en marche, par contre nous ne comprenons ni l'aspect métier ni l'aspect RH.

Est il toujours d'actualité d'avoir un SGC à Denain ,ou « l'arrivée des nombreux collègues de Bercy » remet elle en cause cette implantation ? .

En tout état de cause,les citoyens auront moins de services publics de proximité demain, à Denain.

Toutes ces réformes libérales s'accompagnent bien sûr de milliers de suppressions d'emplois, encore 79 pour le Nord cette année.

Pour rappel, depuis 13 ans nous avons perdu 1/3 des effectifs .

Toutes vos restructurations ont un seul but , les suppressions d'emplois et non l'amélioration du service public et des conditions de travail des agents.

Les sujets à l'ordre du jour de ce comité technique sont une illustration des conséquences des suppressions d'emplois et des restructurations

Ainsi la campagne DUERP PAP souligne la souffrance au travail des agents de plus en plus prégnante dans tous les services.

Les statistiques de l'accueil que nous demandons depuis des années succitent de nombreuses interrogations de notre part.

Selon vous, il y aurait une baisse de 5 % de l'accueil,ce que nous contestons .

Avec une diminution des horaires d'ouverture de 20 % cela signifie en réalité selon vos calculs, une hausse journalière.

Malgré votre baisse officielle du nombre de contribuables reçus,les conditions d'accueil aussi bien à Roubaix, à la cité administrative, à Valenciennes et partout ailleurs n'ont jamais été aussi dégradées .

En parallèle la création du SDIF va par exemple retirer à Roubaix 8 emplois au SIP.

Quelle réponse à la souffrance des agents allez vous apporter ?

De plus d'autres sujets auraient mérité d'être à l'ordre du jour ,comme la gestion par l'hôpital de Lille des hôpitaux de Carvin et Seclin,Loos Haubourdin,Armentières.

De même,la mission NOREADE ne serait elle pas une victime collatérale du NRP.

La CGT aura d'autres questions diverses à vous soumettre

La CGT Finances Publiques exige le retrait de la réforme des retraites, l'abandon du plan Darmanin, la création de nouveaux emplois.

### **Tous en grève le 20 février Manifestation régionale à 14h30**

Après lecture de la déclaration liminaire, le directeur régional n'a pas voulu répondre sur les sujets de politique générale et de sujets nationaux renvoyant ces sujets à d'autres instances mais s'est engagé à les faire remonter.

Le directeur a, toutefois, répondu à certaines interrogations concernant la « démétropolisation » et la 2eme version de la carte du NRP.

Concernant la « démétropolisation », il ne s'agit que d'une annonce, les contours sont loin d'être définis et aucun calendrier n'est établi. La CGT s'est inquiétée du risque d'affectation forcée sur Denain qui souffre d'un manque d'attractivité en termes de mutation. Pour nous, il est hors de question que les collègues qui sont impactés par le NRP se retrouvent affectés à Denain, faute d'autres postes vacants dans le Nord. Le Douaisis serait une localisation beaucoup plus adaptée tant pour les demandes des collègues que pour répondre à un besoin de redynamisation du territoire.

Sur la 2eme version de la carte du NRP, force est de constater que le directeur continue de développer le flou sur les évolutions de la carte. Malgré notre opposition au NRP, s'il doit avoir lieu, les collègues méritent d'avoir des informations claires et non contradictoires sur leur avenir.

Cela est loin d'être le cas car toutes les rumeurs circulent sur les évolutions de cette carte par rapport à la 1ere version diffusée en juin dernier qui reste pourtant le seul document officiel.

La CGT a, par ailleurs, déploré le manque de respect envers les organisations syndicales lors de la communication du directeur en janvier pour annoncer les évolutions du NRP.

Plus précisément sur la carte, le directeur a confirmé qu'une V2 serait diffusée en avril et qu'un nouveau cycle de concertation aurait lieu car la carte ne serait pas définitive.

Au vu de cette information, nous ne comprenons pas pourquoi la direction refuse de communiquer dès à présent sur la carte provisoire actuelle, carte qui sera toujours provisoire en avril.

Le directeur a garanti dans tous les cas que les collègues impactés par le NRP auront le temps nécessaire pour faire part de leur demande de mutation locale et bénéficier des priorités prévues le cas échéant.

Reste que continuer le NRP ne peut aboutir qu'au démantèlement de notre service public, la CGT se battra jusqu'au bout pour que le NRP ne voit jamais le jour.

## ORDRE DU JOUR :

### 1. Présentation de la campagne DUERP-PAP 2019-2020

Ce point a été mis à l'ordre du jour à notre demande.

Depuis des années, la DRFIP59 met en place une campagne de recensement des risques professionnels et un plan d'action de prévention pour les réduire comme le prévoit la réglementation. Cependant, en l'absence de moyens mis en place, systématiquement, cette campagne est dévoyée et relève plus de l'exercice imposé que d'une réelle volonté d'améliorer les conditions de travail des collègues.

Pour rappel, en 2018, pour réduire la souffrance des collègues dans les services suite au manque d'effectifs, la direction n'avait pas trouvé mieux que de proposer la réduction des horaires d'ouverture au public...

La CGT veut que, cette année, cette campagne se fasse de manière transparente et que des réelles mesures de prévention soient mises en place.

Cela risque, toutefois, de s'avérer difficile en l'absence de budget dédié pour traiter les risques professionnels et la fermeture totale de la direction sur la question des emplois.

Ce n'est pas le premier DUERP-PAP. Et pourtant, la CGT fait le constat que les problématiques sont toujours les mêmes.

Concernant le DUERP, la difficulté vient du recueil des risques. Certains chefs de service n'appliquent pas la note, ne réunissant pas forcément leurs équipes. De ce fait, le recueil des risques n'est pas exhaustif sur l'ensemble de la DRFIP.

Là où la situation est plus grave, c'est pour le PAP. Quand il s'agit de prendre des mesures pour supprimer les risques, il y a une grande différence entre les risques mobiliers-immobiliers et les risques psycho-sociaux.

Pour les risques mobiliers-immobiliers, la direction arrive à prendre certaines mesures.

Mais pour les risques psycho-sociaux, la CGT a dénoncé le fait que, d'une part, la direction a tendance à minimiser ces risques en diminuant la cotation du risque, et d'autre part, elle censure totalement la véritable solution pour diminuer ces risques.

En effet, la solution est la mise en adéquation du personnel à hauteur des besoins. Mais la direction pratique l'autocensure !

Nous avons demandé la mise en place d'une formation en présentiel sur les risques professionnels pour les collègues et les chefs de service afin de développer une véritable culture de la prévention comme prétend vouloir le faire la direction.

Par ailleurs, nous avons obtenu que lors des GT directionnels, les propositions des organisations syndicales faites pour réduire les risques des collègues soient retracées. Les collègues pourront se rendre compte que des solutions sont bien proposées pour résoudre leur problèmes mais que c'est bien la direction qui refuse de les mettre en place ou qui en choisit d'autres pour faire de l'affichage ou satisfaire d'autres agendas.

**Pour la CGT, le DUERP-PAP devrait être un véritable outil pour répondre aux risques psycho-sociaux. Cet outil révèle le besoin d'effectifs de nos services. Les risques psycho-sociaux sont en hausse, les mesures ne sont pas adaptées et la seule solution, que la direction censure, est une mise en adéquation des moyens humains par rapport aux charges de travail.**

## 2. Statistiques de l'accueil physique des SIP du Nord

Ces statistiques concernent les 15 SIP de la direction et indiquent les données de l'accueil guichet des SIP pour les années 2017, 2018 et 2019.

La CGT a indiqué dès le départ que les chiffres fournis paraissaient incompréhensibles quant à la variation des flux entre 2017 et 2019 :

- le SIP de Tourcoing : + 51,32%
- le SIP de Roubaix : - 29,26%
- le SIP de Le Quesnoy : + 58,71%
- le SIP de Dunkerque : - 34,12%
- .....

De plus, les statistiques en baisse sur de nombreux SIP (Cambrai, Dunkerque, Grand Lille Est, Hazebrouck, Maubeuge, Roubaix, ...) ne correspondent pas au mal être grandissant des collègues face à un accueil massif et de plus en plus chronophage avec le PAS.

La CGT déplore également qu'aucune information sur l'accueil en trésorerie ne soit communiqué comme si la direction avait déjà intégré leur disparition dans le cadre du NRP.

La direction a indiqué que des changements d'organisation et de gestion du GFA (gestionnaire file d'attente) pouvaient influencer sur ces chiffres.

Les données transmises ne comportaient pas d'information sur la durée de réception qui, pourtant, ne cesse de s'allonger avec la complexité des mesures mises en place (ex: le PAS). Nous avons donc demandé d'avoir accès aussi à cette information.

De plus, la CGT a indiqué que dans certains SIP, au moment de la campagne d'impôt sur le revenu, pendant 3 à 6 semaines, de nombreux étudiants recevaient en primo-accueil les usagers, et que ces étudiants n'utilisaient pas le GFA, faussant à la baisse les statistiques d'accueil.

De plus, sur certains sites, les usagers sont reçus directement dans les services sans être comptabilisés dans le GFA.

La CGT a fait remarquer que le SIP de Le Quesnoy qui n'avait pas de GFA affichait la plus forte hausse du département ce qui tend à démontrer que « le bâtonnage » semble être un meilleur indicateur de la fréquentation des usagers à l'accueil.

La direction a indiqué que ces chiffres n'étaient que « des tendances », qu'elle même avait trouvé ces chiffres « bizarres », qu'elle avait des « doutes sur leur fiabilité » et qu'elle ne tirerait pas de conclusions les concernant.

**Sauf que la CGT a dénoncé les campagnes nationales de communication de notre administration indiquant que la fréquentation de nos guichets baissent du fait de l'appropriation d'internet par nos concitoyens : la DGFIP s'appuie sur des chiffres faux pour supprimer les emplois !**

## 3. Point d'étape sur les fusions des SIP de Roubaix et Valenciennes

La fusion des SIP avait été présentée comme une opération « neutre » pour les agents, sans impact sur leurs conditions de travail.

La réalité a été tout autre : perte d'habilitations, e-contacts perdus pendant une dizaine de jours dans les limbes de l'informatique, fusion des bases uniquement lors du basculement de campagne.

La CGT a indiqué que cette fusion ne pouvait pas être examinée sans regarder l'incidence de la création du SDIF sur les effectifs.

Ainsi à Roubaix, ce sont 8 emplois (1A, 4B, 3C) et à Valenciennes ce sont 7 emplois (1A, 4B, 2C) qui sont voués à disparaître.

Le redécoupage des secteurs d'assiette est fortement envisagé dans le cadre du NRP par la direction.

La CGT a insisté sur la situation des collègues de Roubaix qui font face à un public nombreux dans un cadre d'accueil tournant.

La CGT a demandé à ce que des renforts soient affectés à Roubaix et que la direction soit à l'écoute des collègues.

La direction a répondu que l'organisation actuelle n'était qu'un test, que cette organisation n'était pas figée et a accédé à notre demande d'une réunion entre la direction, les chefs de service et les collègues du SIP pour entendre leurs demandes.

A Roubaix, l'équipe d'accueil devait être constituée de 11 agents, réduite dans la réalité à 6. Les réceptions débordant largement des horaires d'ouverture (méridienne et fin de journée), une équipe tournante a été mise en place.

A Valenciennes, l'accueil reposait auparavant sur le SIP de Valenciennes Val de Scarpe. Compte tenu des départs et de la fusion des SIP, une équipe tournante a été également mise en place pour renforcer les agents en poste.

Même si un tour de rôle des agents du SIP est institué pour aller à l'accueil, les absences inopinées désorganisent le travail quotidien des agents du SIP.

En tout état de cause, le renfort à l'accueil des agents travaillant en SIP a pour conséquence une charge supplémentaire et le retard pris sur leurs missions quotidiennes.

La mise en place du télétravail a également un impact sur l'organisation du travail du SIP et la constitution des équipes affectées à l'accueil tournant. Il peut être ressenti comme clivant dans cette nouvelle forme d'organisation de l'accueil puisqu'il est autorisé pour les agents du SIP et refusé aux agents d'accueil

**Au final, pour la CGT, ces 2 opérations de fusion ne sont qu'un prétexte, une nouvelle fois, pour supprimer des emplois !**

#### **4. Evolution de l'accueil des SIP de la cité administrative**

La direction a fait un point sur la réunion organisée le 30/01. Une solution provisoire de fermeture l'après-midi et d'accueil tournant le matin serait envisagée jusqu'au 31/03. Pendant la période de campagne, l'accueil serait ouvert « normalement ». Puis une organisation serait à définir pour la période post-campagne.

Il est à noter que sur la période 2017/2019, les statistiques officiels d'accueil indiquent que le nombre de réception aurait baissé de 17,35% : preuve en est que ces statistiques sont erronées.

Pour la CGT, cette réunion est bien la preuve que c'est la manque de moyens humains qui fait que les collègues ne peuvent plus faire face à leur missions d'accueil et de gestion.

La CGT a indiqué que la situation était compliquée dans les 2 SIP : le SIP Lille Nord n'a jamais été calibré en terme d'effectifs pour assurer l'accueil ; le SIP Grand Lille Est aura du mal à faire l'accueil tournant, eu égard aux effectifs et au télétravail de plus en plus présent.

La direction n'a aucune solution pérenne à proposer.

Les collègues ont fait une proposition d'un accueil « mixte » après la campagne : accueil dédié le matin et tournant l'après-midi.

Si le service devait être fermé l'après-midi, la DRFIP ne respecterait pas l'engagement de service public avec un minimum d'ouverture de 24h par semaine. La direction va-t-elle enfin reconnaître que la course effrénée aux suppressions d'emplois ne peut conduire qu'à l'abandon de nos missions de service public ?

**Pour la CGT, il s'agit d'un véritable constat d'échec des politiques continues de suppression d'emplois.**

**Les collègues sont de plus en plus en souffrance au travail ( et la direction minore complètement les risques psycho-sociaux lors du DUERP-PAP).  
Les missions d'accueil et de gestion n'arrivent plus à être assurées correctement.  
La direction navigue à vue, décidant une fermeture temporaire l'après-midi (temporaire mais pour 2 mois) pour l'un des plus gros accueils du département !**

**Comment dans un même Comité Technique la direction peut elle présenter des chiffres prouvant que l'accueil physique des usagers dans les SIP est en baisse pour l'année 2019 par rapport à 2017 et corrélativement admettre devoir renforcer les équipes d'accueil qui n'arrivent plus à assurer leur mission ?**

## **5. Fiche d'information sur la création du SDIF**

La direction a donné un document sur la création du SDIF en indiquant qu'il ne s'agissait que d'une fiche d'information préalable et que des documents beaucoup plus complets seraient donnés lors du 2eme trimestre.

Nous comprenons donc la pauvreté du document fourni puisqu'il se résume à un simple recto/verso où figurent 2 tableaux (l'un avec les emplois à transférer au titre des CDIF, PTGC et PELP existants ; l'autre avec la volumétrie des emplois à transférer pour les SIP et SIP-SIE).

La direction a indiqué qu'elle avait fait le choix d'unifier la mission en créant un service départemental avec son siège à Lille et 2 antennes pérennes à Dunkerque et Valenciennes (3 pôles métiers dans chaque structure).

La CGT a demandé à ce que des antennes pérennes soit créées partout où les collègues le demandent et face au refus de la direction, que des bureaux distants soient créés à minima.

La CGT s'oppose à ce que les collègues soient obligés de bouger s'ils ne le veulent pas.

La direction a indiqué qu'elle n'avait pas d'opposition aux bureaux distants, qu'il n'y avait pas de calibrage défini : pour la direction, ce qui compte c'est l'autonomie des équipes (un bureau distant de 2 sachants pourraient donc être théoriquement plus viables qu'un bureau distant de 5 collègues « moins sachants »).

**La CGT a mis en avant le flou et l'arbitraire qui en découle concernant la viabilité des bureaux distants**

La CGT a évoqué le cas des collègues de Lomme qui ont le sentiment d'être des pions : les collègues faisant les locaux H devraient partir à la cité pendant 3 ans pour donner leur place aux collègues faisant du pro et venant de la cité, le temps que la future cité administrative soit construite : et dès lors ils reviendraient à Lomme ! La direction s'est dit étonnée de cette possibilité. Pour la direction, elle n'envisage pas de faire bouger les collègues et de leur faire faire des allers-retours. La CGT s'est réjouie de ces propos même si nous trouvons étrange que la direction fasse mine de découvrir la possibilité de ces allers-retours. La CGT sera attentif à ce que les collègues n'aient pas à bouger !

La CGT a également demandé comment était calculé le volume des emplois transférés provenant des SIP. La direction a répondu que cette volumétrie avait été définie lors de groupe de travail avec les chefs de service et qu'elle répondrait plus précisément lors d'un prochain CTL. Cette explication est très importante car ces ponctions d'emplois vont laisser les SIP exsangues : comment croire, par exemple, que le SIP de Roubaix en grande souffrance et ne pouvant plus faire face à l'accueil et à ses missions de gestion pourra mieux y faire face avec 8 emplois en moins !!!

Pour la CGT, la mission foncière mérite des emplois en adéquation avec ses missions mais pas au détriment des SIP

## 6. Questions diverses

- Dans le cadre de la motion de boycott du précédent CTL (CTL suppression d'emplois), la CGT avait demandé qu'à minima le DRFIP fasse remonter au national son impossibilité à assurer la santé et la sécurité des collègues comme il le doit en tant qu'employeur.  
Il nous a été répondu que cela avait été fait avant le comité technique de réseau de décembre 2019 et que de fait les suppressions d'emplois avaient été moins fortes que prévu initialement.  
Nous n'avons pas réussi à savoir si cette mesure était satisfaisante pour le directeur.  
Pour la CGT, la réponse est clairement non mais nous allons faire remonter auprès des élus nationaux le fait que le DRFIP reconnaît qu'il aurait besoin de plus d'emplois pour fonctionner. Toujours est-il qu'une lettre officielle à l'intention du DG montrerait le réel soutien du directeur auprès des collègues et non des négociations dans les alcôves du pouvoir.
- La CGT a également demandé la transmission du TAGERFIP (le tableau des emplois par service). Ce document tarde à être transmis par la direction, le retard serait dû à des raisons applicatives.
- La CGT a interpellé la direction sur la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Depuis mai 2018, la direction doit informer l'ensemble des collègues sur le traitement de leurs données personnelles qui peut être fait en précisant notamment leur fin et leur durée de conservation. A ce jour, aucune information sur le sujet n'a eu lieu, la direction a, d'ailleurs, botté en touche lors de la réunion.
- La CGT a été informé d'un potentiel projet d'agence comptable pour la partie Noréade de la trésorerie de Lille municipale, le DRFIP a indiqué ne pas être au courant d'une telle démarche.
- Nous avons également été informé de projets de reventilation des secteurs hospitalier dans la métropole lilloise en direction de Lille CH. Si la direction n'a pas démenti ces projets, il a prétexté une absence de communication sur le sujet, faute de maturité du projet.
- La CGT a de nouveau demandé à avoir un état des lieux précis de la localisation du lieu de travail des agents « berkani ».  
La direction a fourni un état des lieux mais en ne ventilant pas le lieu de travail précis des agents « berkani »  
Hors, c'est ce que la CGT veut savoir dans le cas où une trésorerie serait amenée à fermer.
- La CGT a demandé à avoir un bilan précis par service du télétravail à la DRFIP59. La direction a répondu que le bilan précis serait fait lors d'un prochain comité technique.
- La CGT a demandé à avoir la liste des buralistes agréés dans le nord qui percevront les paiements à la place des Centres des Finances Publiques.
- La CGT a évoqué la mise en place d'algorithmes d'intelligence artificielle dans le processus de gestion des lignes Banque de France pour les postes spécialisés CH. Nous avons demandé la présentation de ce dispositif lors d'un prochain CTL
- La CGT a fait part de l'agacement des collègues concernant les lenteurs informatiques du réseau. La direction a botté en touche disant que c'était une question du niveau national à laquelle elle ne pouvait pas répondre.
- La CGT a évoqué les problèmes des présidents de cantine à contacter la société Elior. La direction a répondu que cette question serait étudiée en comité départemental d'action sociale.
- La CGT a demandé à connaître la position de l'administration vis à vis des ruptures conventionnelles car des collègues nous sollicitent.

La direction a répondu qu'elle était en attente des circulaires de la DGFIP et que pour le moment les dossiers étaient en attente.

- La CGT a dénoncé le 2 poids 2 mesures dans le traitement des autorisations d'absence suite à la tempête Ciara. Certains petits chefs de service n'ont pas relayé la note de la direction ou ont ergoté quant à l'autorisation d'absence d'une journée pour les collègues ayant été dans l'incapacité de prendre leur poste.

La direction a demandé à ce que les cas lui soient remontés.

- La CGT a de nouveau évoqué le cas des contractuels issus de l'imprimerie nationale.

Un nouvel avenant les mettant au niveau de la catégorie B est arrivé en DRFIP.

Mais cet avenant limite le périmètre d'exercice de la mission au seul centre d'encaissement.

La CGT a déploré cette limite quand on connaît l'avenir incertain du centre d'encaissement.

- La CGT a interpellé à nouveau la direction concernant le devenir des collègues du CPS qui vont être transformé en Centre de Contact au 01/9/2020. Nous avons demandé à recevoir leurs fiches de postes dans les plus brefs délais. La direction a feint d'avoir été destinataire d'une telle demande par le passé.

- Des agents nous ont interrogés sur la journée de solidarité et le crédit d'heure octroyé au delà des 7h dévolues à la journée de solidarité. La Direction a répondu que le traitement était normalement fait par un batch automatique.